



Le 18 décembre 2025

DIRECTION DE LA SÉANCE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2026

Par lettre en date du 16 décembre, M. François PATRIAT, Président du groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'espace réservé à son groupe du jeudi 29 janvier, de la proposition de loi visant à instaurer une procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées, et de la proposition de loi visant à lever, dans les territoires d'outre-mer, l'interdiction de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

En conséquence, l'ordre du jour de la séance du jeudi 29 janvier 2026 s'établit comme suit :

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Jeudi 29 janvier 2026

À 10 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, explications de vote des groupes sur les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de **simplification** de la **vie économique** (procédure accélérée)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 28 janvier à 15 heures

De 11 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de loi visant à **instaurer** une **procédure** simplifiée de **recouvrement** des **créances commerciales incontestées**, présentée par M. François PATRIAT (n° 187, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 28 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à **lever**, dans les **territoires d'outre-mer**, l'**interdiction** de **recherche**, d'**exploration** et d'**exploitation** des **hydrocarbures**, présentée par M. Georges PATIENT (n° 185, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 28 janvier à 15 heures